CPJEPS

MENTION ▶ **Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne**

SITE ▶ **Nice 2024**

Date de mise à jour : 15/01/2024

Organisme de formation

UFCV
18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE
Tél. 04 83 76 09 82
Contact : M. Frédéric Danesi
formationpro-paca@UFCV.fr
N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siret : 775 685 621 00 812

Lieu de la formation

UFCV
18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE
Tél : 04 83 76 09 82
formationpro-paca@UFCV.fr
▶ **Conditions d'accueil :** pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de la formation

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (CPJEPS) spécialité "animateur", mention "animateur d'activités et de vie quotidienne"
Cours par correspondance : non, Utilisation du multimédia : oui
Formation ouverte à distance : partielle
Diplôme d'Etat : arrêté du 26 février 2019
Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr
Niveau visé : 3. **Domaines métiers :** NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs, **Domaine de formation :** 44067
ROME : G1202, G1203, K1206. **Code Certif Info :** 106401
Code RNCP : 32369 : du 26/02/2019. **Code CPF :** 311047

Calendrier de la formation (parcours complet)

Date de début : 05/02/2024 Date de fin : 21/11/2024
▶ Enseignement théorique : 735 heures soit 35 heures par semaine
▶ Stage en entreprise/chez l'employeur : 525 heures minimum soit 35 heures par semaine.
Durée totale de la formation : 1260 heures.
Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Formation en alternance à temps plein en continu.
Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Engagement qualité des formations

▶ **Certification Qualiopi n°2011_CN_00417** pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
▶ Référencement **DataDock**
Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site https://formation-professionnelle.UFCV.fr

Cette action de formation bénéficie d'un cofinancement de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Union européenne

UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Conditions d'accès à la formation

- Satisfaire aux épreuves d'admission.
- La maîtrise de l'écriture et de la lecture est vivement conseillée
- Etre possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
- Avoir 16 ans minimum.

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission - Sélections

▶ **Dates :** Epreuves écrites le 18/01/2024 oral de motivation le 19/01/2024. Et le 29/01/2024 (deuxième vague).
▶ **Lieu :** au centre de formation
▶ **Positionnement et individualisation des parcours de formation:** 05, 06, 07 Février 2024 en fonction des équivalences ou allégements/renforcements déterminés lors de cette phase).

Coûts

6982.50 € Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts
Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site https://formation-professionnelle.UFCV.fr

Objectifs et contenus de la formation

▶ **Objectifs :**
UC1 : Se situer dans sa structure, contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure, communiquer dans et pour sa structure,
UC2 : Accueillir les publics encadrés, aménager des temps, des espaces dans un cadre sécurisant, encadrer les temps de vie quotidienne en assurant la sécurité du public,
UC3 : Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure, concevoir et évaluer des activités,
UC4 : Conduire des activités dans plusieurs domaines, encadrer un groupe en activité, évaluer son activité.

▶ **Contenus :**
- Connaissance des publics
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'animations
- Domaines d'activités : expression, activités scientifiques, activités physiques et sportives
- Réglementation,
- Gestion d'un groupe

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE
FORMATION ACCESSIBLE
PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

▶ **Retrait des dossiers** directement sur notre site internet www.formation-profesionnelle.UFCV.fr

▶ **Clôture des inscriptions : 26/01/2024**

▶ **Informations collectives :** Les 08/11/2023, 22/11/2023, 29/11/2023, 06/12/2023, à10h00 et le 24/01/2024 à 14 h 00 UFCV Nice.

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'UFCV) et des podcasts.

▶Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.
Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

▶ De même, au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'UFCV.

Formation ouverte et à distance (sous réserve)

Une partie des séquences de formation pourront être accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution Tree-Learning).
La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.
Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Direction Régionale Académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).
Au cours de la formation ce livret d'évaluation est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Les blocs de compétence certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.
Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent titulaire d'un niveau de formation supérieur (4 voire 5). De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ du diplôme visé et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

CPJEPS

MENTION ▶ **Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne**

SITE ▶ **Nice 2024**

Date de mise à jour : 15/01/2024

Planning de la formation

Sous réserve de modifications

Février 2024			Mars 2024			Avril 2024			Mai 2024			Juin 2024		
1-févr.			1-mars	E		1-avr.			1-mai			1-juin		
2-févr.			2-mars			2-avr.	C		2-mai	E		2-juin		
3-févr.			3-mars			3-avr.	E		3-mai	E		3-juin	C	
4-févr.			4-mars	E		4-avr.	C		4-mai			4-juin	C	
5-févr.	C3		5-mars	E		5-avr.	C3		5-mai			5-juin	E	
6-févr.	C		6-mars	E		6-avr.			6-mai	C		6-juin	C	
7-févr.	C		7-mars	E		7-avr.			7-mai	C		7-juin	C3	
8-févr.	C		8-mars	E		8-avr.	C		8-mai			8-juin		
9-févr.	C		9-mars			9-avr.	C		9-mai			9-juin		
10-févr.			10-mars			10-avr.	E		10-mai	IF		10-juin	C	
11-févr.			11-mars	C		11-avr.	C		11-mai			11-juin	C	
12-févr.	C		12-mars	C		12-avr.	C3		12-mai			12-juin	E	
13-févr.	C		13-mars	E		13-avr.			13-mai	C		13-juin	C	
14-févr.	E		14-mars	C		14-avr.			14-mai	C		14-juin	C3	
15-févr.	C		15-mars	C3		15-avr.	C		15-mai	E		15-juin		
16-févr.	C		16-mars			16-avr.	C		16-mai	C		16-juin		
17-févr.			17-mars			17-avr.	E		17-mai	C3		17-juin	C	
18-févr.			18-mars	C		18-avr.	C		18-mai			18-juin	C	
19-févr.	C		19-mars	C		19-avr.	C		19-mai			19-juin	E	
20-févr.	C		20-mars	E		20-avr.			20-mai			20-juin	C	
21-févr.	E		21-mars	C		21-avr.			21-mai	C		21-juin	C3	
22-févr.	C		22-mars	C3		22-avr.	E		22-mai	E		22-juin		
23-févr.	C		23-mars			23-avr.	E		23-mai	C		23-juin		
24-févr.			24-mars			24-avr.	E		24-mai	C3		24-juin	C	
25-févr.			25-mars	C		25-avr.	E		25-mai			25-juin	C	
26-févr.	E		26-mars	C		26-avr.	E		26-mai			26-juin	E	
27-févr.	E		27-mars	E		27-avr.			27-mai	C		27-juin	C	
28-févr.	E		28-mars	C		28-avr.			28-mai	C		28-juin	C3	
29-févr.	E		29-mars	C3		29-avr.	E		29-mai	E		29-juin		
			30-mars			30-avr.	E		30-mai	C		30-juin		
			31-mars						31-mai	C3				

Juillet 2024			Aout 2024			Sept 2024			Octobre 2024			Novembre 2024	
1-juil.	C		1-août	E		1-sept.			1-oct.	C		1-nov.	
2-juil.	C		2-août	E		2-sept.	C		2-oct.	E		2-nov.	
3-juil.	E		3-août			3-sept.	C		3-oct.	C		3-nov.	
4-juil.	E		4-août			4-sept.	E		4-oct.	C3		4-nov.	C
5-juil.	C		5-août	E		5-sept.	C		5-oct.			5-nov.	C
6-juil.			6-août	E		6-sept.	C3		6-oct.			6-nov.	E
7-juil.			7-août	E		7-sept.			7-oct.	C		7-nov.	C
8-juil.	E		8-août	E		8-sept.			8-oct.	C		8-nov.	C3
9-juil.	E		9-août	E		9-sept.	C		9-oct.	E		9-nov.	
10-juil.	E		10-août			10-sept.	C		10-oct.	C		10-nov.	
11-juil.	E		11-août			11-sept.	E		11-oct.	C3		11-nov.	
12-juil.	E		12-août	C		12-sept.	C		12-oct.			12-nov.	C
13-juil.			13-août	C		13-sept.	C3		13-oct.			13-nov.	E
14-juil.			14-août	C		14-sept.			14-oct.	C		14-nov.	C
15-juil.	E		15-août			15-sept.			15-oct.	C		15-nov.	C
16-juil.	E		16-août	IF		16-sept.	C		16-oct.	E		16-nov.	
17-juil.	E		17-août			17-sept.	C		17-oct.	C		17-nov.	
18-juil.	E		18-août			18-sept.	E		18-oct.	C		18-nov.	C
19-juil.	E		19-août	IF		19-sept.	C		19-oct.			19-nov.	C
20-juil.			20-août	IF		20-sept.	C3		20-oct.			20-nov.	C
21-juil.			21-août	IF		21-sept.			21-oct.	E		21-nov.	C3
22-juil.	E		22-août	IF		22-sept.			22-oct.	E		22-nov.	
23-juil.	E		23-août	IF		23-sept.	C		23-oct.	E		23-nov.	
24-juil.	E		24-août			24-sept.	C		24-oct.	E		24-nov.	
25-juil.	E		25-août			25-sept.	E		25-oct.	E		25-nov.	
26-juil.	E		26-août	IF		26-sept.	C		26-oct.			26-nov.	
27-juil.			27-août	IF		27-sept.	C3		27-oct.			27-nov.	
28-juil.			28-août	IF		28-sept.			28-oct.	C		28-nov.	
29-juil.	E		29-août	IF		29-sept.			29-oct.	C		29-nov.	
30-juil.	E		30-août	IF		30-sept.	C		30-oct.	C		30-nov.	
31-juil.	E		31-août						31-oct.	C			

Centre	735
Entreprise	525

	vacances scolaires
C	centre (09h-13h/14h-17h)
C3	centre (09h-13h)
C2	centre (09h-12h)
E	entreprise
IF	fermeture
	jours fériés

C	88	C	75	C	71	C	82	C	100	C	21	C	21	C	107	C	99	C	71
E	42	E	63	E	70	E	35	E	28	E	140	E	49	E	28	E	56	E	14

formation-professionnelle.ufcv.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

DIPLOMES DE L'ANIMATION

CPJEPS ANNEE

2024 Nice

Dossier à retourner complet à l'Ufcv, avec les pièces à fournir avant le : 26/01/2024

Photo d'identité récente

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

*** Cocher la case correspondante ** Écrire en CAPITALES**

Session

Diplôme ou Titre professionnel : **CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Lieu : **NICE**

* ☐ Parcours complet

* ☐ Parcours partiel : renseigner les UC souhaitées :.....

Identité

* Madame ☐ *Monsieur ☐

** NOM de Naissance		** Prénom	
** NOM marital			
** Adresse			
Code postal		** Ville	
Téléphone mobile		Téléphone fixe	
Adresse mail obligatoire			
Date de naissance		Lieu + N° de département	
Nationalité			
NOM et N° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence			

N° de sécurité sociale (cpam obligation d'être immatriculé.e en son nom propre)

* Cocher la case correspondante ** Écrire en CAPITALES

Parcours de formation

Parcours dans l'animation

* ☐ BAFA * ☐ BAFD * ☐ CQP Animateur périscolaire
* ☐ CQP Animateur Loisirs Sportifs * ☐ CPjeps mention : .....
* ☐ BAPAAT, option : ..... * ☐ BPjeps mention : .....
* ☐ BEATEP ou BEES, spécialité : .....
* ☐ DEjeps, mention : ..... * ☐ DESjeps mention : .....
* ☐ Validation partielle, diplôme et mention : .....
  * UC validées : * ☐ UC1 * ☐ UC2 * ☐ UC3 * ☐ UC4

Titre ou diplôme de secourisme

* ☐ Psc1/AFPS * ☐ autre, (préciser) : .....

Parcours scolaire

* ☐ Brevet des collèges * ☐ CAP, spécialité .....
* ☐ BEP, spécialité : ..... * ☐ BAC, spécialité .....
* ☐ Etudes supérieures (diplôme le plus élevé de la spécialité) : .....

Situation au regard de l'emploi

* ☐ Vous exercez actuellement **une activité salariée** en qualité de (indiquez votre profession) :

  .....

  * ☐ en CDD (indiquez les dates de début et de fin de votre contrat de travail) du ..... au .....
  * ☐ en contrat d'apprentissage
  * ☐ en CDI

**Nom et adresse de votre employeur : .....

.....

Représenté par ** (nom, prénom et fonction au sein de la structure) :

.....

Situation(s) particulière(s)

* ☐ Vous êtes demandeur d'emploi : inscrivez votre numéro d'identifiant et la date de votre dernière inscription à Pôle Emploi: N° ..... date : .....
* ☐ Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi.e par la Mission Locale de :
* ☐ Vous êtes bénéficiaire du Rsa et vous êtes suivi.e par :

  .....
* ☐ Vous détenez la reconnaissance de travailleur handicapé (joindre l'avis médical à suivre la formation en alternance)

  Au titre de cette reconnaissance, percevez-vous l'AAH ? * ☐ OUI * ☐ NON

Plan de financement de la formation

* ☐ Si accord de prise en charge de la part d'un tiers (employeur, Opco…) joindre une attestation signée de sa part, stipulant le montant de la prise en charge. Pour les demandeurs d'emploi joindre obligatoirement la fiche d'orientation tamponnée et signée par votre Conseiller en Evolution Professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Départemental, Cap Emploi, PLIE…).

* ☐ Envisagez-vous d'autres pistes ? Si oui lesquelles et quelles ont été vos démarches ?

……
……

Structure de formation en milieu professionnel

☐ Nom : ……

Coordonnées (adresse complète et téléphone) :

……
……

Représentée par (Nom, prénom et fonction dans la structure) : ……

……

Tuteur pressenti (nom, prénom, diplôme et fonction dans la structure) : ……

……

Pour mémoire : dans le cadre de votre alternance vous devez être accompagné par un tuteur ou un maître d'apprentissage. Ce dernier doit soit posséder une grande expérience dans le domaine professionnel du diplôme, soit être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent au diplôme auquel vous vous inscrivez.

☐ Si vous ne possédez pas de structure d'alternance, quelles sont vos pistes de recherche ?

……
……

Autorisations

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 6.1. du Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour lesquelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail, elles sont nécessaires pour, par exemple, (liste non exhaustive) : l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Conformément à la règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable auprès du DPO / Direction de la communication, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou communication@ufcv.fr
Notre politique en matière de confidentialité est décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur notre site formation-professionnelle.ufcv.fr
J'autorise l'Ufcv à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. * ☐ Oui * ☐ Non

DROIT A L'IMAGE
J'autorise l'Ufcv à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'Ufcv : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera utile à sa communication. * ☐ OUI * ☐ NON

Engagement

L'Ufcv s'interdit formellement toute cession ou vente de ces données à des tiers.
« Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant. Et je reconnais avoir pris connaissance et accepté en l'état les Conditions générales de vente de l'Ufcv pour son activité de formation professionnelle ainsi que la Charte des usages numériques à destination des bénéficiaires des actions de l'Ufcv » (documents consultables et téléchargeables depuis le site https://formation-professionnelle.ufcv.fr).

Fait à , le « lu et approuvé ». Signature

Détail des pièces		Cadre réservé à l'Ufcv
*❍	Le présent dossier de candidature	❍
*❍	Une copie recto-verso de votre pièce d'identité	❍
*❍	Une copie-recto de votre carte vitale et de votre attestation sécurité sociale	❍
*❍	Pour les demandeurs d'emploi la fiche d'orientation tamponnée et signée Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi, Conseil Départemental …	❍
*❍	Pour les autres situations au regard de l'emploi : le(s) justificatif(s) de votre plan de financement	❍
*❍	L'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense pour les personnes de moins de 25 ans et de nationalité française.	❍
*❍	La copie de(s) diplôme(s) et/ou brevet(s).	❍
*❍	L'attestation de moralité à compléter (formulaire ci-joint)	❍
*❍	Un certificat médical de non contre-indications à la pratique des activités physiques et sportives	❍
*❍		❍
*❍		❍
*❍		❍
*❍		❍

RAPPEL : La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle. Elles sont nécessaires, par exemple, pour l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur.

Renseignements et démarches

dossier complet à retourner par courrier à :
Ufcv
18 rue Catherine Ségurane 06300 NICE
04.83.76.09.82
OU par courriel :
formationpro-paca@ufcv.fr

important : veuillez noter que les convocations et les résultats aux tests d'entrée ne sont envoyés que par email.

Partie réservée à l'Ufcv	
Stagiaire	**Financement**
N° inscription :	N° de tiers 1 :
N° stagiaire :	N° de tiers 2 :
N° de tiers :	Exigences préalables à l'entrée en formation vérifiées le

FORMULAIRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

VERIFICATION DE LA MORALITE DES PERSONNES ENCADRANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, ***s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus ».***

- ☐ *Des atteintes à la personne ;*
- ☐ *Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;*
- ☐ *De la mise en danger de la personne ;*
- ☐ *Des atteintes aux libertés de la personne ;*
- ☐ *Des atteintes à la dignité de la personne ;*

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2.
Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs.

Si vous avez été condamné pénalement, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'effacement des inscriptions sur le bulletin n°2 du casier judiciaire, via le site du Ministère de la justice et des libertés : **https://teleservices.justice.gouv.fr**

L'effacement du bulletin n° 2 emporte automatiquement l'effacement du bulletin n° 3 et des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de la condamnation.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation

NOM, Prénom : ……..

Fait à …… Le ……..……

Signature :